



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

11 novembre 2003

Par l'équipe du Collectif

Numéro 147

Notes utilisées par Vivian Labrie lors du point de presse du 10 novembre 2003.

- Je demande au ministre de nous faire savoir si le plan d'action dont on parle aujourd'hui, c'est celui qu'il va sortir. Dans cet état-là, c'est un plan inacceptable, contraire à l'esprit de la loi. C'est un plan auquel personne ne peut adhérer, qu'on va combattre. Je n'ai qu'un message à faire au gouvernement : ne déposez pas ça comme ça, vous allez faire un tort considérable à des centaines de milliers de personnes au Québec.

- Ça serait un recul immense, pervers, dangereux pour la cohésion sociale : des milliers de personnes vont se retrouver plus pauvres et plus sous surveillance.

- La seule bonne nouvelle dans ça c'est le rétablissement de la gratuité des médicaments à l'aide sociale. Une chance parce qu'avec ce qui est annoncé les gens vont être encore moins en santé.

- Ça serait un plan qui reconduit les préjugés de la société à l'égard des personnes pauvres aptes au travail. En le publiant, le gouvernement démontrerait son incapacité à s'extraire des préjugés qu'on a dénoncés en réclamant une loi. Lesquels ? Que les personnes aptes au travail sans emploi sont des personnes inactives et dépendantes et que si on empire leur situation on va les aider en les réveillant. C'est complètement faux. Les personnes aptes au travail sans emploi ou en emploi précaire sont des personnes actives qui

Suite à la page 2.

Un plan d'action qui ferait la lutte aux pauvres

Bonjour tout le monde, Vous avez sans doute eu conscience du fait que *Le Devoir* a révélé aujourd'hui et hier une partie du contenu du plan d'action pour la lutte à la pauvreté que doit bientôt déposer le gouvernement. *Le Devoir* a mis la main sur un document, daté du 8 octobre décrivant les mesures du plan d'action. La mise en application de toutes ces mesures signifierait un retour en arrière en matière d'aide sociale au Québec par l'introduction d'un important niveau de contrôle et de contraintes pour les prestataires aptes au travail. Ce plan d'action reconduit les préjugés sur la supposée paresse des plus pauvres. Les mesures intéressantes qu'il contient sont plus qu'annulées par la mise en place de menaces et coupures potentielles pour les prestataires aptes.



Dès 7h le lundi matin, des journalistes nous appelaient pour avoir des réactions et le plan de lutte à la pauvreté a fait la manchette toute la journée et ça a continué mardi. Nous avons organisé un point de presse en un temps record, directement dans le hall d'entrée de l'édifice de la Solidarité sociale à Québec et bon nombre de journalistes de la tribune de la presse s'y sont présentés. Vivian, à quelque heures de son départ pour l'Europe, et Jean-Yves Desgagnés y étaient. Après le point de presse lui-même, les deux se sont rendus aux bureaux du ministre Béchard pour demander une copie du plan d'action ou à tout le moins une confirmation que ce que révèle *le Devoir* est véritablement à l'ordre du jour du gouvernement.

Le ministre Béchard et son entourage a refusé de commenter, de confirmer ou d'infirmer publiquement s'il s'agit bien du plan qu'il s'apprête à rendre public. Lors d'un contact subséquent avec le cabinet, ou nous a indiqué que les décisions ministérielles ne sont pas encore arrêtées, que le plan d'action n'est pas encore «canné».

Mercredi, *Le Devoir* va continuer à révéler le contenu du document. Il se pourrait donc que les manchettes restent occupées encore un peu avec des nouvelles sur la lutte à la pauvreté (ou plus précisément la lutte aux pauvres, dans la version actuelle du plan d'action). Nous vous encourageons à rester vigilantEs et à réagir publiquement si des mesures dévoilées par le *Devoir* touchent vos secteurs.

Dans le reste du bulletin, nous reproduisons les notes utilisées par Vivian au point de presse. Le temps manquant, ça nous a tenu lieu de communiqué. Dès les prochains jours vous retrouverez sur le site web du Collectif, toute l'information que nous aurons eu le temps de compiler au sujet de ce projet de plan d'action. On vous revient bientôt et d'ici là faisons nous donc aller le ciboulot, on va avoir besoin de bonnes idées pour mettre les points sur les i à ce gouvernement...

cherchent des emplois, qui s'en font refuser beaucoup, qui travaillent dans des conditions difficiles sans considération.

- Les recherches le montrent depuis des années, les gens vont en emploi quand la situation économique s'améliore. On n'a pas besoin de pénaliser les gens pour les inciter : si c'est bon, pas besoin, il s'agit juste de mettre de l'argent dans l'aide à l'emploi et de rendre les mesures volontaires et les gens vont y aller.

- Il y a quelque chose de nocif dans le paquet de mesures mentionnées dans l'article. On utilise des mots et des principes pour leur faire dire autre chose. On prétend aider des personnes alors qu'on enfonce les gens dans la misère. Si on fait ce qui est écrit là, on va augmenter les inégalités dans la société et les inégalités entre les plus pauvres eux-mêmes et elles-mêmes.

- On accentue la division apte, inapte avec l'idée que les uns sont des bons pauvres à aider et les autres des mauvais pauvres à stimuler.

- De telles mesures, c'est dire aux gens : on va vous affamer, mais c'est pour votre bien. C'est pour vous amener à accepter des emplois. Ce n'est jamais pour le bien de quelqu'un qu'on l'affame, c'est pour préserver d'autres intérêts. Et la meilleure incitation au travail, on la connaît : c'est un emploi de qualité. Ici les intérêts protégés par un plan qui viendrait couper les sécurités disponibles sous les pieds des travailleuses et travailleurs précaires, avec ou sans emplois, ce seraient ceux des patrons. À un moment où on dit qu'il va y avoir une demande de travailleurs pour remplir les postes offerts, on s'assure avec ça que les patrons n'aient pas à offrir de meilleurs emplois pour aller chercher des employés. On leur livre une population captive à rabais. Les gens vont être obligés par la transformation de l'aide sociale d'accepter des emplois précaires et de piètre qualité pour ne pas mourir de faim. Ça va forcer les plus pauvres à accepter des conditions difficiles au lieu de leur donner un pouvoir de négocier. Pour un gouvernement qui dit qu'il ne veut plus le faire, ce serait par ailleurs une intervention corsée dans l'économie, mais pour dérégler les rapports au bas de l'échelle. S'il y a, comme le gouvernement le dit, éventuellement beaucoup d'emplois disponibles, la balle de l'offre et de la demande passe dans le camp des demandeurs d'emploi. Une manœuvre comme celle-là fait l'affaire des patrons.

- Où est-ce ici qu'on parle d'amélioration des conditions de travail.

- D'un seul coup et dès maintenant que cet article est publié, on augmente considérablement le niveau de stress de personnes qui se battent au quotidien pour s'en sortir et qui vont maintenant s'inquiéter davantage pour l'avenir.

- Et on augmenterait considérablement le pouvoir des agents sur la vie des personnes pauvres et l'arbitraire dans les décisions.

- Dans un système comme celui qui est décrit, les gens vont être dépendants d'un seul vis-à-vis qui va être en position de juger à votre place ce qui est bon pour vous.

- Imaginez-vous avoir 55 ans et vous trouver sur la pente glissante qu'on vient de prévoir pour vous : 634\$ > 523 \$ > 473\$ > 373\$!!! en l'espace de douze mois

- Dans ce qui est annoncé aujourd'hui par Le Devoir, trois groupes ciblés et pénalisés : les parents de jeunes enfants et en particulier les cheffes de famille monoparentales, les adultes de 55 ans et les demandeurs d'aide sociale.

- On assisterait à la fin des programmes volontaires. Or ce sont ceux-là qui fonctionnent bien.

- On assisterait à la fin du droit à la sécurité du revenu.


- Techniquement une personne apte au travail qui refuserait la démarche qu'on lui proposerait n'aurait plus droit à l'aide. C'est un trou dans le système de protection.

- Ce serait faire montre d'un mépris considérable pour la démocratie et l'action citoyenne que de servir d'une loi voulue pour améliorer la situation et de l'utiliser pour empirer la situation des gens. C'est très provocant d'agir comme ça.

- Un gouvernement qui fait ça n'agit pas dans l'intérêt de la société. Il ne tend pas vers un Québec sans pauvreté.

- Les seuils mentionnés sont tellement bas qu'ils ne sont même pas des seuils de couverture des besoins essentiels. La personne qui ose dire qu'on sort de la pauvreté à 10 800\$, je la mets au défi de vivre là-dessus pendant un an. On ne va pas diminuer le nombre de personnes pauvres avec ça, on baisse tout simplement la barre.

- Je voudrais dire aux personnes en situation de pauvreté qui écoutent, de ne pas perdre courage. On a travaillé depuis cinq ans à montrer qu'un Québec sans pauvreté est possible. Aujourd'hui on est non pas devant une avancée, mais devant un recul grave. On va faire appel à toutes les solidarités possibles au Québec pour contrer ça.

Vivian Labrie, 10 novembre 2003 au matin. 

L'illustration en page 1 est un «emprunt» à la caricature de Garnotte dans le Devoir de mardi...



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9. Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740
Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca